

Compte-rendu du Conseil d'école

Jeudi 10 novembre 2011

Présents : Mr Bosson (Maire), Mmes Domingues, Bosson, Mr Vigne, représentants de la commune
Mme Ranvel, DDEN

Mmes Brunetti, Gobert, Bondaz, Guimet, Tsao et Mr Pierreval, représentants des parents d'élèves
Mmes Ehrhart, François, Ara Somohano, Bertaux, Germain-Chevrel, Melle Pagneux, Mr François,
enseignants de l'école.

Mme Roux, enseignante spécialisée Français langue Seconde (FLS)

Excusées : Mmes Dubuisson, Martin, Sermondadaz, Hurpeaux, Lepers, représentantes des parents d'élèves
Mme Bruno, enseignante spécialisée

Présentation, tour de table, secrétariat assuré par Mme Cécile Tsao

1. Effectifs et rentrée scolaire 2011

| Classes | Préélémentaire | | | | Elémentaire | | | | | CLIS | TOTAL |
|--------------|----------------|---------|----|---------|-------------|-----|-----|-----|-----|------|----------|
| | TPS | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | | |
| PSGS | | 17 | | 11(+1*) | | | | | | | 28(+1*) |
| MSGS | | | 17 | 12 | | | | | | | 29(+1*) |
| CP | | | | | 23 | | | | | | 23 |
| CPCE1 | | | | | 6 | 16 | | | | | 22 |
| CE1CE2 | | | | | | 17 | 7 | | | | 24 |
| CE2/CM1 | | | | | | | 12 | 15 | | | 27 |
| CM1/CM2 | | | | | | | | 5 | 22 | | 27 |
| TOTAL | | 17(+1*) | 17 | 23(+1*) | 29 | 33 | 19 | 20 | 22 | | 180(+2*) |

* à partir de janvier 2012

Difficultés de rentrée...

L'école a perdu deux postes d'adultes par rapport à la rentrée 2010. Une profonde réorganisation a été nécessaire. Les conditions de la rentrée ont été très difficiles. Mr François regrette le désengagement de l'état avec le licenciement des EVS (Emploi vie scolaire). Il remercie ses collègues pour leur patience et leur sens des responsabilités dans ces situations tendues.

Il remercie la commune qui a comblé partiellement les besoins d'assistante d'éducation par l'embauche de Florence Mathy. Sa présence permet de poursuivre certains ateliers (bibliothèque, informatique,...) et permet de libérer ponctuellement les classes pour assurer des enseignements en petit groupe. Il remercie également les parents délégués pour leur soutien et leur mobilisation estivale. Il en profite pour remercier Mme Thévenot pour ces 18 mois passés au sein de l'équipe. Son engagement au service de nos élèves fut remarquable.

Mme D. Bosson tient à souligner que le poste d'assistante d'éducation créé par la mairie a en priorité été proposé à Mme Thévenot. Celle-ci l'a refusé car il incluait aussi des heures de cantine.

2. Règlement intérieur

Pas de changement notable. Les sorties semblent mieux se dérouler.

3. Projet d'école et bilan des actions en cours

- Thème de travail commun aux 7 classes : les 4 éléments
- Pas d'opération « nettoyons la nature ».
Les difficultés inhérentes à la suppression de poste dans l'école n'ont pas permis de réaliser cette opération. Mr F. Bosson souligne l'importance d'adopter un comportement responsable.
- Course d'endurance à Ville en Sallaz- financement Sou des écoles
Les travaux sur le mur qui borde le terrain de football devaient initialement se faire à la rentrée de septembre et interdisaient l'accueil des autres écoles...
- Atelier d'écriture de contes de Noël (CE1CE2 et CM1CM2) avec 8 autres classes de France.
<http://10jours10classes10contes.over-blog.com/>
- Marché de Noël – partenariat Sou des écoles, Comité des fêtes, Cap Onnion)
Ski de fond (du CP au CM2) – financement Sou des écoles. Avec les effectifs importants et la répartition choisie, l'organisation des sorties est un vrai casse-tête. La solution n'est pas encore trouvée.

4. Questions des parents

Questions à adresser au directeur :

1) **Tableau numérique :**

Est-il possible de remplacer les stylets qui ne fonctionnent plus ? Le remplacement peut-il être pris en charge par la garantie ?

Oui, le support à stylets est garanti, ce matériel est commandé...

2) **Assurances :**

Quel est le montant assuré ? Est-il nécessaire de le réévaluer ?

C'est la mairie qui gère l'assurance du matériel et des bâtiments, c'est à la mairie de faire le nécessaire pour assurer le matériel qu'elle achète. Cette question avait été posée en juin 2010.

La coopérative scolaire assure au travers d'un contrat MAIF/OCCE/MAE tous les élèves coopérateurs ainsi que les adultes intervenants lors des manifestations scolaires ou extra scolaires. Crise ou pas, Mr François fait remarquer que cette année, 23 élèves n'ont pas adhéré à la coopérative scolaire (c'est la seule participation financière facultative demandée à l'école).

Mr F. Bosson certifie avoir fait le nécessaire auprès des assurances et dit que le montant de matériel assuré est adéquat. Il va cependant vérifier.

3) **Les tracés dans la cour :**

La peinture étant achetée, que reste-il à faire ?

L'école a reçu ce matériel à la rentrée. Mr François en profite pour remercier Thibaut Vigne pour ce don. Une partie des travaux a déjà été réalisée. Des plans de l'Inspection sont attendus pour réaliser un parcours vélo maternelle...

4) **Rapport de la Commission de sécurité :**

Le directeur a-t-il reçu le rapport de Commission de sécurité ?

Non, toujours pas. C'est la mairie qui doit transmettre ce document obligatoire à joindre au registre de sécurité. Mme D. Bosson profite de la réunion pour transmettre les documents à Mr François. Cependant, les justificatifs de certaines visites techniques annuelles (électricité, chauffage) n'ont toujours pas été transmis au directeur... Il souligne que ces justificatifs doivent également être consignés au registre de sécurité du bâtiment.

Questions à adresser au maire :

1) **Portail :**

Suite au conseil d'école du 10 juin 2011 et après les travaux réalisés sur le mur, est-il toujours possible d'installer un portail qui débouchera sur le terrain communal ?

Mr F. Bosson remet en cause la justification de ce portail. Il souhaite se limiter aux dépenses les plus justifiées.

Mme L. Bertaux précise que ce point a déjà été discuté de nombreuses fois et avait été accordé par la mairie lors du dernier conseil (juin 2011). Les enseignants s'accordent à dire que l'absence de portail, et donc la nécessité pour les élèves jouant au football de contourner toute la cour de récréation pour aller chercher les ballons égarés, s'avère dangereuse en hiver et pénalise les enfants jouant au football (les parties sont régulièrement interrompues). Ils ajoutent que ce portail est régulièrement demandé par les enfants au Conseil de Coopérative.

Mr F. Bosson propose que ce point soit de nouveau discuté en mairie.

2) Cantine :

Suite à la mise en place des deux services, une mise à jour du règlement intérieur est-elle envisagée ?

La mairie ne considère pas que le règlement intérieur de la cantine doive être révisé, au contraire puisque les repas se déroulent mieux depuis l'instauration des deux services (moins de problèmes de comportement).

3) Prises murales :

Tel que préconisé par la commission de sécurité de novembre 2010, il est nécessaire d'installer des prises murales dans les classes à la place des rallonges électriques. L'installation de ces prises est-elle prévue ?

Mme D. Bosson précise que la mairie a recommandé à l'électricien de prendre contact directement avec le directeur. Elle demande au directeur s'il n'est pas possible de débrancher les prises au moins pendant la nuit.

Mr François répond par la négative, le serveur informatique (par exemple), branché sur une multiprise, doit être « actif » jour et nuit...

4) Budget de fonctionnement

Celui-ci est inchangé depuis 2008. La question de l'augmenter a-t-elle été soumise au Conseil municipal ?

Mme D. Bosson précise que le budget de l'école est de 12 600 euros pour cette année, et demande quels sont les besoins spécifiques.

Mr François rappelle que cette somme compte un reliquat de l'année précédente. Le budget alloué par la mairie à titre de budget de fonctionnement est de 60 euros par enfant et par an. Ce montant prend en compte les photocopies de l'école, du Sou des écoles, de Cap Onnion et de la restauration scolaire (bulletins d'inscription), les fournitures scolaires (environ 30 euros par enfant), les manuels, les jeux et outils pédagogiques. Il est inchangé depuis 2008. Mr François attire l'attention des membres du conseil municipal sur l'augmentation générale des prix. Il pose la question : "Doit-on adopter le système de la liste de fournitures à acheter, donnée aux parents en fin d'année ?", comme cela se fait dans beaucoup d'écoles... Il considère que ce serait une régression.

Mme D. Bosson demande de chiffrer précisément les besoins.

Mr François précise que ce budget se gère comme un budget familial. L'école dispose des crédits, les enseignants font nécessairement des choix. Il rappelle que certaines classes n'ont pas pu encore renouveler tous les manuels depuis les changements de programmes (2008), d'autres élèves n'ont qu'un livre pour 2...

Mr F. Bosson demande à ce que les prix soient comparés entre différents fournisseurs.

Mr François précise que cela a évidemment été fait. Le principal fournisseur est le moins cher sur le marché.

Mr F. Bosson propose de discuter lui-même les prix avec les fournisseurs. Mr Pierreval lui fait remarquer que malheureusement, ce type de démarche a peu de chance d'avoir un résultat concret, l'école d'Onnion ne représentant pas un client important pour ce type de fournisseur.

Mmes A. François et L. Bertaux précisent que les enseignants ont déjà une attitude très responsable vis-à-vis du budget lors des achats. Ceux-ci sont anticipés plusieurs mois à l'avance : les commandes sont passées au mois d'avril afin de profiter d'offres promotionnelles (et réaliser ainsi des économies substantielles).

Mr F. Bosson assure que les besoins pourront être comblés.

Mme D. Bosson ajoute que le poste de Mme Mathy, pris en charge par la commune, n'était initialement pas au budget.

5) Horaires des navettes

Est-il possible d'anticiper le problème posé par le stationnement de la navette des Brassés sur le stationnement de l'école à 8h50 ? La navette peut-elle décaler dans le temps son passage pour sécuriser le stationnement au moment de l'accueil ?

Mr F. Bosson a demandé à ce que la navette des Brassés s'arrête devant l'Hôtel du Mont-Blanc.

Mr François souligne que cela ne règle pas le problème actuel : la navette continuera de manœuvrer sur le stationnement de l'école à 8h50 ou 13h20 puisque c'est l'endroit le plus adéquat pour effectuer un demi-tour.

Mr F. Bosson présente un projet d'aménagement plus global du carrefour qui comprend entre autre l'aménagement d'une aire de retournement pour les cars sur la propriété Baud-Grasset et des aménagements du stationnement de l'école. Ce projet est cependant encore à l'étude.

6) Travaux et divers

Le vendredi du pont de l'ascension 2012 sera rattrapé le mercredi précédent, le 16 mai 2012 (décision départementale de l'Inspection Académique).

Mme Mathy peut avoir jusqu'à 46 enfants de 8h20 à 8h50...

Mme D. Bosson remet en cause le rythme actuel des journées (9h00-12h00 et 13h30-16h30) en jugeant la pause de mi-journée trop courte.

Mr François rappelle que ces horaires sont le fruit d'une longue réflexion en 2008 (parents, commune, enseignants...). Ils ont été adoptés par plus de 75% des parents. Ils permettent aussi de réduire le temps de travail des personnes employées à la cantine (économies pour la commune).

Mme A. François précise que l'an passé, au moment de l'accueil de 8h20, une ATSEM était présente en plus de Mme Thévenot, les élèves étaient répartis sur les deux classes du RDC. Cette année, Mme Mathy fait l'accueil du matin seule, elle ne représente donc pas, sur cette plage horaire, une dépense supplémentaire par rapport à l'an passé.

Mr François ajoute que l'an passé, l'école disposait de deux ATSEM à temps plein et d'un mi-temps. Cette année, l'école dispose de l'équivalent de deux ATSEM à temps plein, soit un demi-poste d'ATSEM en moins, ce qui représente là aussi une économie substantielle pour la commune.

Mr François rappelle aux élus qu'avec les prochaines réformes des rythmes scolaires, les communes seront très probablement mises davantage à contribution (allongement du temps de la journée de classe incluant de l'accompagnement éducatif). Il rappelle également que lors de la réflexion sur ces horaires, les enseignants avaient souhaité « favoriser » les élèves en difficulté.

Mme L. Bertaux précise qu'un nouveau sondage sur les horaires serait peu utile puisque d'autres rythmes seront imposés suite à la réforme.

D'après Mme D. Bosson, le temps de coupure de mi-journée ne permettra pas cette année aux enfants de maternelle de sortir après le repas lorsqu'il y aura de la neige (temps d'habillage).

Mme S. Brunetti propose la pose d'arrêts de porte dans les couloirs fraîchement repeints.

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 2 mars 2012

Secrétaire de séance
Cécile Tsao

J-Michel François
Directeur de l'école